

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 JUILLET 2016
À 20 H À LA SALLE COMMUNAUTAIRE SITUÉE AU
6822, CHEMIN ROYAL, SAINT-LAURENT-DE-L'ÎLE-D'ORLÉANS**

PRÉSENTS : MM. Yves Coulombe, maire
Sylvain Delisle, conseiller
Louis Gosselin, conseiller
Julien Milot, conseiller
Serge Pouliot, conseiller
Mme Debbie Deslauriers, conseillère
Josée Pelletier, conseillère

ABSENTS:

Michelle Moisan, directrice générale est aussi présente et agit en tant que secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 juin 2016
4. Rapport des inspecteurs en bâtiments de la M.R.C.
5. Rapport des membres du conseil et du maire
6. Résolution: Octroi de contrat - Remplacement de la porte principale du 6822, chemin Royal
7. Avis de motion: modification du règlement sur les nuisances
8. Avis de motion: règlement sur les clapets
9. Avis de motion: règlement sur les branchements
10. Avis de motion: modification au règlement 514-2011 eaux usées (UV)
11. Comptes à payer
12. Correspondance
13. Période de questions
14. Clôture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'assemblée est ouverte à 20 h par Yves Coulombe, maire de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

**RÉSOLUTION
NO : 900-16**

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **proposé** par Josée Pelletier, **appuyé** par Debbie Deslauriers et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

**RÉSOLUTION
NO : 901-16**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 6 JUIN 2016

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Josée Pelletier et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le **6 juin 2016**, tel que corrigé.

4. RAPPORT DES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS DE LA M.R.C.

Le rapport des inspecteurs en bâtiments sera fourni à la séance du mois d'août prochain.

5. RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

Le maire et les conseillers donnent un compte rendu de leurs dossiers respectifs.

**RÉSOLUTION
NO : 902-16**

6. OCTROI DE CONTRAT - REMPLACEMENT DE LA PORTE PRINCIPALE DU 6822, CHEMIN ROYAL

ATTENDU QUE la Municipalité s'est vue octroyer la subvention de 18 750 \$ pour le projet de « Café-rencontre » dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés;

ATTENDU QU'un volet de la demande consistait à fournir un meilleur accès aux personnes à mobilité réduite à la salle communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Debbie Deslauriers, **appuyé** par Serge Pouliot, et **résolu à l'unanimité** des conseillers présents d'octroyer le contrat pour le remplacement de la porte principale et l'installation d'un ouvre-porte automatique pour les personnes à mobilité réduite à Vitrierie Laberge pour la somme de 7 327,36 \$ (incluant les taxes).

7. AVIS DE MOTION: MODIFICATION DU RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Louis Gosselin, conseiller, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé «*RMU-05_532-2012 sur les nuisance, la paix et le bon ordre*» sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

8. AVIS DE MOTION: ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES CLAPETS

Sylvain Delisle, conseiller, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement sur les clapets sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

9. AVIS DE MOTION: ADOPTION D'UN RÈGLEMENT SUR LES BRANCHEMENTS

Sylvain Delisle, conseiller, donne un avis de motion à l'effet qu'un règlement sur les branchements sera adopté lors d'une prochaine séance du conseil.

**10. AVIS DE MOTION: MODIFICATION AU RÈGLEMENT 514-2011
- EAUX USÉES (UV)**

Serge Pouliot, donne un avis de motion à l'effet que le règlement intitulé *RÈGLEMENT* numéro 514-2011 fixant les modalités de la prise en charge par la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée sera modifié lors d'une prochaine séance du conseil.

**RÉSOLUTION
NO : 903-16**

11. COMPTES À PAYER

Il est **proposé** par Serge Pouliot, **appuyé** par Josée Pelletier, et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents que le conseil entérine les salaires versés (35 920,64 \$) et autorise le paiement des comptes à payer (350 049,15 \$) totalisant **385 969,79 \$** pour le mois de **juin** 2016 et que le maire ou le maire suppléant ainsi que la directrice générale/secrétaire-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Certificat du secrétaire

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans possède en ce jour les crédits suffisants permettant de payer les effets décrits à la résolution numéro **903-16**.

Michelle Moisan
Directrice générale /secrétaire-trésorière

12. CORRESPONDANCE

Le ministère de la Culture et des Communications ayant requis une nouvelle demande de permis pour l'abattage des arbres sur le chemin Royal, ce dernier a été obtenu le 23 juin 2016.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Les élus ont répondu aux questions de l'assistance.

**RÉSOLUTION
NO : 904-16**

14. CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est **proposé** par Julien Milot et **résolu** à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 40.

MICHELLE MOISAN
DIRECTRICE GÉNÉRALE /
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

YVES COULOMBE
MAIRE